

Une dépêche de New-York, que nous reproduisons sous toutes réserves, annonce que Stephens, le chef des féniens, a fait voile, le 25 octobre, accompagné de plusieurs centaines d'adhérents, pour l'Irlande.

On annonce la mort de M. le docteur Troussau; de M. Louis de Cormenin, fils du conseiller d'Etat; de M. de Barante, membre de l'Académie française.

Une chasse à courre, sous la direction de l'Empereur, a dû avoir lieu, aujourd'hui, dans la forêt de Compiègne.

Les artistes de l'Odéon donneront, lundi, sur le théâtre du château, une représentation de la *Conjuration d'Amboise*.

Pour toute la correspondance, J. REBOUY.

Nous empruntons à une chronique de *l'Etendard*, de M. Paul Dhomoys, la relation suivante de la dernière représentation dramatique donnée au palais de Compiègne:

« Vers neuf heures moins un quart, un grand mouvement se fait à l'entrée de la loge impériale. On voit apparaître successivement les dames de la cour, auxquelles un chambellan indique les places qu'elles devront occuper. Derrière elles viennent les hommes; tous portent l'habit noir ou bleu avec boutons en métal, la cravate blanche, la culotte courte de casimir noir ou le pantalon ajusté avec souliers découverts et bas de soie noire.

Dès que tout le monde est placé, l'Empereur et l'Impératrice entrent dans la salle, après avoir été annoncés par un huissier qui crie à haute voix: l'Empereur! Toute l'assistance se lève et fait face à l'empereur. Leurs Majestés se rendent à leurs sièges, et avant de l'essorer saluent l'assemblée qui s'incline.

L'Empereur porte la culotte courte, l'habit bleu à boutons de métal et le grand cordon de la Légion d'Honneur sous son gilet.

L'Impératrice est coiffée d'un diadème de fleurs et de brillants.

Un collier de velours noir et de diamants s'attache à son cou.

La robe est en soie blanche de Lyon, brochée de gros bouquet de fleurs. Presque toutes les dames ont suivi l'exemple de Sa Majesté et ne portent plus que des étoffes sortant des manufactures de Lyon.

L'Empereur et l'Impératrice prennent place sur les fauteuils qui ont été préparés au premier rang. Le Prince Impérial s'assied à la droite de l'Empereur, et la princesse Lucien Murat auprès de Son Altesse.

Le rideau se lève alors, et la pièce commence; après le premier acte, l'Empereur et l'Impératrice se lèvent. Toute la salle en fait autant, et leurs Majestés se rendent dans le salon qui précède la loge impériale.

Pendant cet intervalle, les valets de pied circulent dans toute la salle portant d'immenses plateaux chargés de glaces et de sorbets.

Puis l'Empereur et l'Impératrice rentrent dans la salle, le rideau se relève, et la pièce continue.

La pièce a été admirablement jouée, comme elle l'est par les acteurs du Théâtre Français; mais elle a paru cependant un peu vieillie. On avait autrefois nommé le *Verre d'eau* la pièce des allusions. Il y en a une que la présence de l'Empereur a seule empêché de se traduire en manifestation.

C'est lorsque Bolingbroke, parlant à la reine Anne, de la France, de sa puissance, de sa valeur guerrière, s'écrie:

« Malheur à qui attaquerait la France! » Il y a eu un long frémissement dans toute l'assemblée. Mais l'Empereur est resté immobile, et pas un applaudissement n'a osé se faire entendre.

Il est en effet d'étiquette et de bon goût de n'applaudir qu'après que leurs Majestés en ont donné elles-mêmes le signal.

D'habitude, lorsque le spectacle est terminé, le premier chambellan, après avoir pris les ordres de l'Empereur, se rend au foyer des acteurs, et porte au directeur et aux artistes les compliments de leurs Majestés.

Les sociétaires du Théâtre Français ont le privilège, une fois la représentation terminée, de se rendre dans le salon contigu à la loge impériale et de venir saluer l'Empereur et l'Impératrice, qui leur adressent eux-mêmes leurs éloges. Ceux d'hier ont été très-flatteurs, particulièrement pour Bressant, Delaunay; Mmes M. Brohan et Emilie Dubois.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Séance du 21 novembre.

Présents: MM. Ernoult Bayart maire, J. Lagache, C. Descat et Renaux-Lemerre, adjoints;

MM. P. Parent, Tiers-Bonte fils, G^{mo} Lefebvre, P. Calteau, J.-B. Ducatteau, E. Frasez, L. Watine, Delebecq-Desfontaine, L. Voreux, Motteley-Jonville, A. Dewarlez, Lestocart-Duvillier, J.-Bte Dubureq, Toulemonde-Nollet, Sioen-Pin, A. Delaoutre, C. Bourbier, F. Duthoit, Dubar Ferrier, Denis, Salembier, et H. Ternynck.

Absents: MM. Pollet-Desquens, A. Wibaux, Ferret-Duthoit, E. Hannart, A. Prouvost, Motte-Bossut, L. Eeckman. (en voyage.)

Secrétaire: M. P. Parent.

1. Communication par M. le Maire du rapport suivant:

Messieurs,

Les préoccupations douloureuses qui, pendant plusieurs mois; ont réclamé toute notre sollicitude ont disparu après une décroissance rapide. La Providence qui, dans ses desseins impénétrables, nous avait envoyé cette épreuve, a bientôt étendu sur notre population désolée une main protectrice. remercions-la du fond du cœur. Et maintenant en jetant un regard autour de nous, en nous rappelant toutes ces preuves de zèle, tous ces actes de dévouement, tout ce courage, toute cette abnégation, toute cette charité qu'un désastre public a fait éclore chez les uns, et développer chez les autres, nous nous sentons pris d'un invincible besoin de faire éclater notre reconnaissance envers ceux qui viennent de la mériter à tant de titres, mais notre voix serait insuffisante si elle n'était fortifiée par la voix du conseil municipal qui est celle de la cité tout entière. Unissons-nous donc, Messieurs, dans un vote solennel qui, consigné dans nos registres, restera tout à la fois comme un enseignement et comme une récompense.

Et tout d'abord, rendons au premier magistrat de notre département, M. Sancier, Préfet du Nord, l'hommage qui lui est si justement dû pour l'empressement avec lequel il est accouru, au moment où l'épidémie se propageait avec la plus effrayante rapidité.

La présence de ce haut magistrat au plus fort du danger fut pour les uns un encouragement, pour les autres une consolation. Honneur donc à M. Sancier qui comprend si bien à quoi les honneurs engagent. La sympathie qu'il a montrée pour le peuple laborieux de Roubaix lui assure pour longtemps l'affection générale.

Un témoignage de reconnaissance est dû aussi à M. le docteur Cazeneuve, directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, qui plusieurs fois sa bien voulu nous aider de ses conseils et nous être très utile en dirigeant les internes de l'Ecole mis à notre disposition.

Rendons ensuite justice aux membres des diverses administrations charitables, à cette respectable Commission des Hospices qui placée pour ainsi dire, au chef-lieu de la maladie, a su pourvoir à tout et faire de si sages dispositions dans son service que pas un des nombreux malades qu'on y envoyait n'a dû être ni refusé ni négligé.

A cet intelligent et judicieux bureau de bienfaisance dont les fonctions modestes,

trop souvent payées d'ingratitude, ont grandi tout à coup dans des proportions immenses et qui s'éleva à la hauteur de sa mission.

A la commission d'hygiène et de salubrité celle d'assainissement des logements insalubres qui, constituées en permanence, se sont multipliées pour faire face à l'ennemi de tous les côtés à la fois.

A ce vénérable clergé, touchant auxiliaire de la science médicale, qui jour et nuit, sans relâche et sans repos, a prodigué aux malades, l'apaisement des consciences, les secours de la religion, aux mourants, aux morts, les prières qui les protègent encore à leur entrée dans la vie éternelle.

A ces médecins et aux élèves internes dévoués et infatigables qui, soit dans l'hôpital, soit dans les ambulances, soit au chevet des indigents, ont fait des efforts souvent heureux et toujours louables pour combattre la mort et lui arracher sa triste proie.

Une mention particulière est due à MM. les pharmaciens Sébert et Deschodt qui ont distribué gratuitement aux pauvres les médicaments ordonnés par les médecins.

A ces précieuses congrégations, sœurs de l'Enfant-Jésus, sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, sœurs de Bon-Secours, filles de la Sagesse, dont le zèle pieux attache à leurs fronts l'aurole des anges; aux révérends Pères Récollets, qui ont vaillamment secondé le clergé des paroisses.

Aux fonctionnaires et agents spéciaux, M. le commissaire central, l'inspecteur des logements insalubres, l'économiste des hospices, les distributeurs de secours, à toutes les personnes enfin qui par devoir ou par dévouement volontaire, ont rendu d'éminents services.

Ce rapport est adopté à l'unanimité par le conseil qui en vote l'impression.

2. Le conseil adopte à l'unanimité le rapport de la Commission du budget, et celui de la Commission des hospices.

3. Vote d'un nouvel emprunt de 500.000 fr. pour combler le déficit de l'épidémie cholérique, et pour travaux de pavages et aqueducs dans différentes rues.

4. Crédit de 4.500 fr. sur l'exercice de 1867, pour pavage de la place Saint-Joseph.

5. Autre crédit sur le même exercice pour l'aqueduc de la rue du Moulin.

6. Vote d'un crédit de 13.000 fr. pour la construction d'un aqueduc entre la rue des Arts et le carrefour de l'Alouette.

7. MM. Dewarlez, Lestocart et Ternynck sont chargés d'examiner la réclamation relative à la rue Pelart prolongée.

8. Vote d'un crédit de 5.000 fr. pour prolongement de l'aqueduc du chemin de l'Hommelet, jusqu'à la rue de la Paix.

9. Crédit de 2.200 fr. pour frais de l'annonce des cholériques, rue Saint-Vincent-de-Paul.

10. Vote d'un crédit de 500 fr. pour construction d'un mur de soutènement auprès du pont de Sartel.

11. Crédit de 360 fr. pour trottoir à établir devant l'école des frères, au Tilleul.

12. Vote d'un crédit de 500 fr. pour sculpture du fronton à la chapelle de l'hôpital.

13. Autorisation de faire vendre les vieux matériaux d'une maison vicinale, des restes du bâtiment de l'ancien hôpital et de l'appropriation des Ecoles académiques.

14. Modification au projet de construction des deux maisons vicariales de la paroisse Saint-Martin.

15. Crédit de 4000 fr. pour les registres de l'état-civil.

16. Réception des travaux de l'école mutuelle de Trichon.

17. Approbation de deux soumissions pour travaux de la rue St-Joseph et dans la rue de la Paix.

18. Adoption d'une proposition pour le nivellement de la rue Pelart prolongée.

19. Crédit pour quatre bouches d'égout, rue du Collège.

20. Vote d'un crédit de 4.500 fr. pour nouveau calorifère au collège.

21. Autre vote d'un crédit de 5.600 fr. à emprunter sur les fonds de l'emprunt de l'épidémie pour construction de deux nouvelles salles à l'hôpital Napoléon.

Une lettre que nous avons publiée dans notre numéro de dimanche dernier demandait qu'une subvention fut votée par le Conseil municipal pour faciliter aux contre-maîtres et ouvriers les plus intelligents la visite de l'Exposition universelle de 1867. Nous sommes heureux d'apprendre que dans la séance du 21 novembre, un membre du Conseil municipal, usant de son droit d'initiative, a présenté la proposition suivante:

« Messieurs,

Le *Journal de Roubaix*, dans son numéro du 18 courant, a fait un appel chaleureux aux représentants de notre cité dans le but de faciliter, au moyen d'une subvention, l'envoi de contre-maîtres et ouvriers à la grande exposition de 1867.

Dans un règlement général envoyé aux membres faisant partie de la commission départementale pour cette exposition, S. E. M. le ministre d'Etat demande dans son article 4, de préparer par voie de souscription, de cotisation ou de toute autre manière, la création d'un fonds destiné à faciliter la visite de l'Exposition universelle aux contre-maîtres et ouvriers reconnus intelligents.

Déjà, Messieurs, le Conseil municipal de la ville de Roubaix a voté 10.000 fr. pour la construction d'un trophée représentant tous les produits de notre fabrique. — Le soin de préparer cette Exposition collective est confié à MM. Wattinne-Bossut et Henry Bossut. Ces noms disent assez de quel éclat sera entouré notre Exposition.

Mais ces 10.000 fr. sont prélevés sur la caisse municipale, c'est-à-dire sur la caisse de tout le monde, et au profit d'une seule classe qui mérite à tous égards cette dépense que nous avons autorisée. Cependant, ne pensez-vous pas comme moi, Messieurs, qu'il serait bon d'entrer dans les vues de notre Empereur qui désire que dans toutes les circonstances solennelles la classe ouvrière soit appelée à suivre le mouvement du progrès, afin que les liens qui doivent exister entre le patron et l'ouvrier en deviennent plus solides et plus profitables à tous.

A cet effet, Messieurs, je viens demander à M. le Maire un nouveau crédit de 5.000 fr., destiné à permettre l'envoi à l'Exposition de 1867, des contre-maîtres et des ouvriers jugés dignes de cette faveur.

Une commission de cinq membres choisie dans le sein du Conseil serait chargée avec le concours de l'Administration d'étudier la base de la répartition des fonds.

Cette proposition a été prise en considération et M. le Maire a promis de présenter un projet dans ce sens dans la session de février.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante, adressée au journal le *Propagateur*, par M. J. Leurent:

Monsieur le rédacteur,

Dans la lettre que je vous ai adressée le 4 novembre dernier, et que vous avez bien voulu insérer dans votre journal, je n'ai eu pour but que de démontrer l'utilité de la nouvelle voie de communication projetée entre Roubaix et Tourcoing, et de relever les reproches adressés par M. Renaux-Lemerre au conseil municipal et à l'Administration de Tourcoing, à propos

d'un vote émis en août dernier. Si j'ai signé ma lettre de cette qualification: UN CONSEILLER MUNICIPAL DE TOURCOING, c'était pour indiquer que je n'intervenais qu'à ce titre dans un débat qui ne m'était point personnel, et uniquement pour défendre une assemblée électorale dont j'ai l'honneur de faire partie.

Après des réflexions que le public a dû trouver assez longues, M. Renaux-Lemerre vous écrit une nouvelle lettre à laquelle je réponds par quelques mots.

Je constate que, dans cette deuxième lettre, il n'est plus question de vote émis le 18 août dernier par le conseil municipal de Tourcoing; je constate encore que M. Renaux-Lemerre ne vient plus dire que l'intérêt du nouveau projet de boulevard est très contestable et très contesté au point de vue roubaixien, — ce qui me paraissait bien grave, attendu que le nouveau projet est dû à l'initiative de l'Administration de Roubaix.

Que contient donc la nouvelle lettre de M. Renaux-Lemerre? Une réponse à un article publié dans votre journal et signé de M. Boulanger, article dont je n'ai pas à me préoccuper, et des assertions à mon adresse, extrêmement téméraires.

Vous allez en juger: laissons parler M. Renaux-Lemerre dans cette forme de langage qui lui est propre:

« Le projet que M. J. Leurent déclare publiquement avoir été adopté à l'unanimité par la commission municipale de Roubaix, n'existe que dans son imagination. Il y a là sans doute une très grande hardiesse de sa part qu'il faut attribuer à un excès de zèle pour les intérêts de Tourcoing; mais la question est assez importante pour être traitée plus sérieusement. »

Je ne veux pas commettre d'impolitesse envers M. Renaux-Lemerre, mais je suis forcé de lui dire qu'il me prête un langage que je n'ai pas tenu, et que j'ai dit tout le contraire de ce qu'il m'attribue.

Je relis ma lettre du 4 novembre dans laquelle, après avoir fait connaître l'opinion de la commission de Tourcoing dont je fais partie, j'ajoute cette phrase bien nette: « Nous ne savons pas encore ce qui a été arrêté par les conseillers municipaux de Roubaix. »

Je ne prête donc aucun projet imaginaire à la commission de Roubaix, et je suis forcé de dire à M. Renaux-Lemerre que dans son imagination, qu'il faut une très grande hardiesse pour attribuer à un adversaire des opinions qu'il n'a pas émises, et que « la question est assez importante pour être traitée plus sérieusement. »

M. Renaux-Lemerre me demande ensuite pourquoi je n'appuie point la demande présentée par des habitants de Tourcoing à l'effet d'ouvrir une route ou boulevard partant de la rue de Tournai et se raccordant au boulevard de ceinture de Roubaix au chemin des Couteaux.

Je répondrai à M. Renaux-Lemerre que je ne connais point cette demande présentée par des habitants de Tourcoing; que je n'en ai jamais été saisi, ni au conseil municipal ni ailleurs, et que, si elle se présentait, je la combattrais, attendu que cette nouvelle voie de communication serait à deux cent mètres près sur le territoire de la commune de Watrelas.

La ville de Tourcoing a trop à faire chez elle pour aller créer des routes sur les communes voisines, et, du reste, il y a à l'extrémité du Tilleul d'où partirait la nouvelle voie un passage à niveau du chemin de fer où la circulation est constamment interceptée par le passage des quarante trains, les manœuvres des wagons de grosses marchandises et la circulation des voitures de charbon.

Si je suis bien informé, le service des travaux publics de Roubaix aurait étudié ce projet de route par le chemin des Couteaux et il aurait été reconnu que le passage à niveau du chemin de fer créait un

charger? demanda-t-il.

— Je veux encore vous dire, à titre d'avis, que j'accapagnerai le jeune gentilhomme et que, lorsqu'il sera tombé, je prendrai sur lui un objet dont la découverte peut me valoir un grand danger. Vous me reconnaîtrez à cette épaule peguole et je ferai grand bruit et crierai très-haut, afin que vous et vos hommes sachiez que je ne suis pas un ennemi.

— Où sont maintenant les couronnes d'or?

— Ainsi, vous acceptez la mission Bruffierio?

— Je la remplirai comme si je travaillais pour mon propre compte.

Julio tire quelques couronnes d'or de sa poche, puis continua de les extraire une à une, jusqu'à ce qu'il en eût douze en main. Il s'efforçait de cacher au ribaud qu'il possédait une somme plus élevée que le chiffre promis; mais Bruffierio dut deviner son intention; car il sourit et dit de manière à être entendu:

— Tu as encore d'autres couronnes d'or. Je le savais bien; on ne vient pas me trouver pour de pareilles affaires avec une somme juste. Tu n'as pas besoin de te cacher de moi. Donne-moi le prix convenu; je ne demande rien de plus.

Dès que l'autre lui eut mis l'argent en main, Bruffierio s'approcha de la lampe, examina et soupsa chaque couronne et dit alors:

— C'est de la bonne monnaie. Va-t'en tranquille, Julio; je vais chercher mes camarades. Il ne nous reste pas beaucoup de temps: une bonne demi-heure.

Julio prit congé du ribaud, et, éclairé par celui-ci, allait sortir de la chambre, mais il s'arrêta encore et dit:

— Signor Bruffierio, vous ne dirai rien à vos compagnons, n'est-ce pas, de celui qui vous a chargé de cette mission?

— Je ne dis jamais rien à mes camarades. Si tu veux perdre la liberté, confie ton secret à quelqu'un, dit le proverbe.

— Ainsi, vous savez très-bien ce que vous avez à faire?

— Oui, oui... A onze heures, derrière le puits dans la rue Hoboken; un jeune gentilhomme avec une plume blanche au chapeau. Sois tranquille, je porterai le coup moi-même et ne le manquerai pas.

— Adieu donc, Bruffierio.

— Adieu Julio.

Le ribaud accompagna le domestique jusqu'au rez-de-chaussée, lui ouvrit la porte de la rue et la referma derrière lui.

Lorsque Julio se trouva en plein air, il courut à quelque pas de distance et s'arrêta comme si un lourd poids fût tombé de dessus sa poitrine, il respira à pleins poumons et murmura d'un air joyeux:

— Ciel! dans quel repaire j'étais tombé là! Je me tâte, je doute si je vis encore! Ah! la difficile affaire est enfin faite! Le signor dit que je suis un lâche. Je voudrais bien le voir là haut dans cette chambre avec cette femme infernale et ce terrible Bruffierio!... Maintenant, allons chez Geronimo. Le pire doit encore arriver. Si j'en suis pas né sous une mauvaise étoile. Allons hâtons-nous; c'est encore loin... Il pressa le pas pour sortir de la rue et torue. Il eût bientôt atteint la rue du Couvent, passa devant l'abbaye de Saint-Michel et la Monnaie et enfin sur le grand marché sans rencontrer aucun obstacle.

Chemin faisant, il tenait sans cesse la main dans sa poche pour jouir du plaisir

de sentir glisser entre ses doigts les couronnes d'or. Il murmura joyeusement qu'il avait gagné à l'affaire trois couronnes que son maître ne reverrait jamais, vécût-il cent ans. Une fois qu'il serait débarrassé de tous ces saucis et de toutes ces iniquités, il s'assierait à la table de jeu du matin au soir et gagnerait peut-être des monceaux d'or.

Plongé dans ses pensées il arriva dans le voisinage du couvent des Dominicains, et frappa à la porte de la demeure de Geronimo.

On ouvrit et on l'introduisit dans une salle du rez-de-chaussée où le jeune gentilhomme, le nanteau sur les épaules et le chapeau sur la tête paraissait attendre quelqu'un.

— Que la paix règne dans cette maison dit Julio en s'inclinant. Signor, je vous apporte un message que je désirerais être moins triste. Mon pauvre maître est pris de la fièvre et est au lit. Il vous prie de l'excuser de ce qu'il ne peut vous accompagner cette nuit à la serenade.

L'expression d'une profonde compassion se peignit sur le visage de Geronimo. Il secoua la tête avec tristesse et baissa les yeux.

Le jeune homme se croyait autorisé à penser que son bonheur, son mariage avec Marie Van de Werve, avait fait saigner le cœur de son pauvre ami, et que la maladie de celui-ci pouvait être la conséquence de sa pénible émotion.

— La fièvre l'a-t-elle saisi tout à coup Julio? demanda-t-il. Va-t-il mal?

— Mal, non, signor, c'est un refroidissement. Peut-être cela n'aura-t-il pas de suite; mais il n'ose s'exposer à l'air humide et froid de la nuit.

Geronimo parut réfléchir.

— Signor, mon maître ne m'a pas envoyé vers vous uniquement pour vous annoncer son indisposition; il m'a en même temps chargé de vous accompagner à la serenade et de veiller à votre sûreté. Il sait que je ne recule devant rien et que je tiendrai bravement tête à des malfaiteurs, fussent-ils cinq ou six.

— Eh bien, j'accepte les services Julio. Tu m'as toujours semblé un serviteur dévoué. Les joueurs de luth ne sont pas encore arrivés. Va là bas dans la cuisine et dis au cuisinier qu'il te donne une pinte de bière.

Julio se dirigea vers la cuisine où il trouva le domestique endormi. Il l'éveilla lui transmit l'ordre de son maître et reçut la pinte de bière.

Il comptait jaser en buvant avec le domestique et était déjà en train de parler de querelles, de combats, de couteaux et de tous les faits héroïques dont il assurait être l'auteur; mais à peine le domestique s'était-il rassuré sur sa chaise qu'il retomba de nouveau dans un profond sommeil.

Julio resta longtemps à vider silencieusement verre sur verre, jusqu'à ce qu'un coup frappa sur la porte et peu après le son des instruments à cordes. L'aveugle entra les joueurs de luth étaient arrivés.

Geronimo l'ayant appelé par son nom, il se rendit dans l'antichambre et y trouva le jeune gentilhomme prêt à sortir avec les joueurs de luth.

Julio remarqua avec déplaisir que ces derniers portaient des armes. Si ces hommes étaient courageux, Bruffierio et ses compagnons auraient affaire à un nombre égal d'adversaires. Et qui pouvait savoir comment la lutte se terminerait? Cepen-

dant ce qui inspirait quelque sécurité à Julio, c'était la pensée que Geronimo et les joueurs de luth attaqués à l'improviste dans les ténèbres, n'auraient pas le temps de se défendre.

Tous quittèrent la maison et s'avancèrent en longeant le couvent des Dominicains dans la rue de l'Aveugle. Bientôt la troupe atteignit la rue du Prince, à l'extrémité de laquelle se trouvait le puits en pierre où Bruffierio devait être caché avec ses ribauds, s'il avait tenu parole.

Julio qui, jusque là, avait marché quelque pas en avant des autres pour se montrer hardi et intrépide, commença à s'effrayer un peu de côté et à se retirer derrière les autres. Le cœur lui défaillait, quelque bien que les combinaisons fussent prises, le coup pouvait ne pas réussir ou être mal porté.

Bientôt la troupe allait atteindre l'extrémité de la rue; encore cent pas et elle passerait devant le puits.

HENRI CONSCIENCE.

La suite au prochain numéro.

AVIS IMPORTANT.

Nous recommandons à nos abonnés une charmante publication, le *Journal des Familles*, à laquelle ils peuvent souscrire dans des conditions extrêmement favorables. (VOIR AUX ANNONCES).